



ID: 045-214501553-20191218-D\_2019\_122-BF



# 7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

# Département du Loiret - Arrondissement de Montargis - Commune de Gien

### **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit décembre à dix-neuf heures
	444 444 44

12 décembre 2019 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie

en séance publique, sous la Présidence de M. Bouleau, Maire

Etaient présents :

M. Greuin, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart,

Mmes Flandry, Constantin, M. Colpin, Adjoints

Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, Mme Cadier, M. Pelloille, Mmes Escandon, Chevallier, MM. Dahmani, Delage, Hidas, Mme Pedro, Ravoyard, Mmes de Crémiers, Charentus,

Cerveau, Conseillers Municipaux

Nombre de Conseillers Formant la majorité des membres en exercice. En exercice 33 Etaient absentes: Mmes Pereira et Bremond Présents 28

Votants 31 Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cammal à M. Greuin M. Cornée à Mme Constantin M. Delief à M. Bouleau Secrétaire de séance : Mme Bourdin

#### Délibération nº 2019/122

## OBJET: Vote du budget primitif 2020 du budget principal

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4, Vu la délibération n°2018/11/09 du Conseil Municipal du 27 novembre 2019 prenant acte du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2020,

#### I - Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 14 615 349 €.



ID: 045-214501553-20191218-D\_2019\_122-BF

		DEPENSES	RECETTES
70	Ventes produits, prestations services		1 314 731,00 €
73	Impôts et taxes		10 608 545,00 €
74	Dotations et participations		2 516 077,00 €
75	Autres produits de gestion	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	171 396,00 €
002	Excédent reporté		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		4 600,00 €
011	Charges à caractère général	3 537 686,00 €	
012	Charges de personnel	7 605 245,00 €	
65	Autres charges de gestion	1 485 827,00 €	
014	Atténuation de produits	374 984,00 €	
66	Charges financières	245 120,00 €	
67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	792 487,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	570 000,00 €	***************************************
	TOTAL FONCTIONNEMENT	14 615 349,00 €	14 615 349,00 €

## II - Section d'Investissement

La section d'investissement s'équilibre à 2 597 953 €.

		DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves		130 000,00 €
13	Subventions d'investissement		0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées hors cautions		1 077 966,00 €
165	Emprunts et dettes assimilées : cautions		27 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		570 000,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations		500,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		792 487,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (dont cautions)	917 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	185 000,00 €	***************************************
21	Immobilisations corporelles	615 000,00 €	***************************************
23	Immobilisations en cours	876 353,00 €	***************************************
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 600,00 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	2 597 953,00 €	2 597 953,00 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au service des finances.

#### LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 10 décembre 2019,

Envoyé en préfecture le 31/12/2019

Reçu en préfecture le 31/12/2019

Affiché le



ID: 045-214501553-20191218-D\_2019\_122-BF

- à la majorité des membres présents ou représentés (6 votes contre : M. Greuin avec le pouvoir de M. Cammal, Mme de Crémiers, M. Hidas, M. Damon et Mme Bourdin – 3 abstentions : Mme de Metz, Mme Chevallier et M. Ravoyard)

- APPROUVE le budget primitif 2020 de la Ville tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées

le : 20 décembre 2019

Pour extrait conforme à Gien, le 31 décembre 2019

Le Maire, Christian BOULEAU